



COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

[ST. JOHN'S] Lundi 17 janvier 2022. L'Autorité de l'aéroport international de St. John's (SJIAA) est chargée de fournir un environnement opérationnel sûr à nos passagers, nos partenaires aériens et nos parties prenantes. Actuellement, il existe un risque de perturbation des services aériens lié à la capacité de la SJIAA à fournir des services de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aéronefs (ARFF) réglementés par le gouvernement fédéral. Le niveau ARFF d'un aéroport est lié à la dotation en personnel de sa caserne de pompiers. À l'heure actuelle, la SJIAA n'est pas en mesure de doter sa caserne de pompiers aux niveaux de dotation réglementaires requis pour maintenir les opérations normales de l'aéroport en raison des absences actuelles du personnel de la caserne de pompiers. L'aéroport continue de fonctionner en toute sécurité conformément à ses exigences réglementaires. Les passagers sont priés de confirmer leurs projets de voyage à venir directement auprès de leur compagnie aérienne respective, car nous travaillons en priorité sur ce problème. Nous reconnaissons et nous excusons pour tout problème créé par cette situation.

Personne-ressource pour les médias

Lisa J. Bragg
T. 709 758 8754 | Cell. 709 682 6243
lbragg@stjohnsairport.com